Moulins et kiosques en Fagne de Solre

Une randonnée proposée par PNR de l'Avesnois

Visorando

Trace n° 1455010

L'itinéraire part à la découverte de 5 kiosques et 3 moulins à eau.
Vous emprunterez également l'ancienne voie ferrée reconvertie en voie verte. Ce parcours vallonné est adapté à des cyclotouristes avertis.

Durée	4h	**Difficulté**	Difficile
Distance	48,13 km	**Retour point de depart**	Oui
Dénivelé positif	330 m	**Activité**	Cyclo-Route/VTC/Gravier
Dénivelé négatif	331 m	**Commune**	Cousolre (59149)
Point haut	232 m	**Région**	Avesnois
Point bas	150 m		

Parc naturel régional de l'Avesnois

Description

Départ de la Place de Cousolre, parking de la Mairie

(**D/A**) Dos à la mairie, partez vers l'église en suivant la Route Nationale vers Hestrud.

(**1**) Prenez tout droit, Rue des Juifs, tournez à gauche Rue Eloi Cougneau et prenez la 1ère à droite, Rue du Terne Clarin.

(**2**) Continuez sur la route de droite et, à la fourche suivante, prenez à droite, Rue Marius Lenglet. Passez le cours d'eau et atteignez le croisement suivant.

(**3**) Poursuivez tout droit, Rue Marius Lenglet.

(**4**) À cette intersection, prenez à droite, Rue de la gare.

(**5**) À la fourche, continuez tout droit sur la D80, Route de Bérelles. Poursuivez sur cette route, traversez le Bois de Forêt et passez la ratière

(**6**) Continuez sur la D80, Rue de Cousolre, passez le Bout Là-Haut et le Mazy.

(**7**) Face à l'église de Bérelles, tournez à gauche, Route de Jeumont et prenez aussitôt à droite la D80.

(**8**) Dirigez-vous à droite Rue de Solrinnes, suivez la route qui tourne à gauche.

(**9**) Après le bois, continuez sur la Grande Rue (D80).

.

(**10**) À Solrinnes, au carrefour en Y, tournez à droite sur Grande Rue vers Dimechaux, passez la Solre et observez sur la gauche l'ancien moulin à eau de la Foulerie.

(**11**) Prenez le chemin de droite, Grande Rue puis Route de Solrinnes (D80), suivez cette route tout droit.

(**12**) À Dimechaux, au Stop, virez à gauche sur la D27, Route de Solre-Le-Château, direction Lez Fontaine.

(**13**) À la Libotte, dirigez-vous à droite vers Dimont et entrez dans Offies.

(**14**) Au carrefour, tournez à droite, Route d'Offies et, à la fourche suivante, prenez à gauche, Champ d'Offies vers Sars-Poteries, poursuivez tout droit.

(**15**) Passez l'ancienne gare de Sars-Poteries et poursuivez sur Rue du Général Leclerc.

(**16**) Au carrefour, poursuivez en face puis prenez à droite la Rue Victor Hugo, longez le cimetière.

(**17**) Passez devant le Menhir et à la Place du Vieux Marché, tournez à gauche sur Rue Jean Jaurès (D80).

Points de passages

D/A Place de Cousolre, parking de la Mairie
N 50.245296° / E 4.153295° - alt. 166 m - km 0

1 En face, Rue des Juifs
N 50.245567° / E 4.151371° - alt. 161 m - km 0.14

2 Rue Marius Lenglet à droite. Franchir la - Thure (rivière) - Belgique - Affluent de le Sambre
N 50.244653° / E 4.147993° - alt. 158 m - km 0.47

3 En face, Rue Marius Lenglet
N 50.244177° / E 4.146593° - alt. 155 m - km 0.61

4 Rue de la gare à droite
N 50.24335° / E 4.142393° - alt. 173 m - km 0.97

5 Tout droit, D80
N 50.239178° / E 4.137608° - alt. 198 m - km 1.56

6 Rue de Cousolre
N 50.21809° / E 4.107353° - alt. 212 m - km 5.31

7 Église de Bérelles, à gauche
N 50.21556° / E 4.097579° - alt. 194 m - km 6.1

8 Rue de Solrinnes à droite
N 50.214231° / E 4.095701° - alt. 198 m - km 6.34

9 Grande Rue (D80)
N 50.211967° / E 4.081966° - alt. 181 m - km 7.46

10 Grande Rue à droite. Franchir la - Solre (rivière) - Affluent de la Sambre
N 50.205913° / E 4.072344° - alt. 179 m - km 8.45

11 Grande Rue à droite
N 50.204014° / E 4.06521° - alt. 168 m - km 9.06

Copie, vente et diffusion interdites - J0g8RC4j

(**18**) À la fourche, prenez à droite sur la Rue Jean Jaurès puis prenez la 1ère à droite Rue Pasteur. Au carrefour suivant, tournez à gauche Rue Imbert qui devient ensuite Rue de Sars jusqu'à la Route Nationale que vous prendrez à droite jusqu'au carrefour suivant.

(**19**) Virez à droite Chemin du Chauffour. Au carrefour en T, tournez à gauche Route de Dourlers.

(**20**) Au carrefour de la Savate, prenez en face Rue de Dourlers, passez le Chant des Oiseaux et traversez le bois, toujours tout droit.

(**21**) À la sortie du bois, bifurquez à droite et poursuivez tout droit sur le Chemin de Beugnies. À Floursies, continuez tout droit Rue du Calvaire.

(**22**) Au carrefour, tournez à droite Rue de l'Église puis, à la fourche prenez à droite. À la fourche suivante, tournez à droite.

(**23**) Passez devant l'église et la fontaine de Floursies, puis prenez à droite et la 1ère à gauche, Route de Wattignies. À la chapelle, tournez à droite et, à la fourche, empruntez la première à droite, Route de Wattignies et traversez le bois. Continuez sur la route principale

(**24**) Arrivez à la D155, tournez à droite sur celle-ci, Rue Jourdan. Suivez la direction de Dimechaux.
Prenez la 1ère à droite, Rue Carnot puis gardez la gauche, Rue du Général de Gaulle. Passez l'église et prenez à gauche.

(**25**) Prenez à droite, Rue du Stordoir, continuez tout droit et admirez le Moulin du Stordoir. Au carrefour, continuez sur la voie verte à droite.

(**26**) Passez le carrefour avec la route de Wattignies et poursuivez en face.

(**16**) Traversez la Rue du Général Leclerc et continuez en face.

(**27**) Traversez la route et continuez en face jusqu'à la Rue Haute. Traversez le carrefour de la Rue Léon Péron et allez en face. Continuez tout droit, traversez la Rue du Général de Gaulle et prenez en face.

(**28**) Quittez la voie verte par la droite, suivez la Route de Maubeuge jusqu'à Solre-le-Château.

(**29**) Arrivé Avenue du Général De Gaulle, tournez à gauche sur Grand Rue. Restez sur cet axe principal et dirigez-vous vers Grand Place.

(**30**) Passez devant le kiosque et l'église et suivez à droite la D962, Rue de Beaumont.

(**31**) Après le cours d'eau le Riamé, prenez la 2ème à droite, Rue des Plaines, direction de Beaurieux, passez le cimetière et continuez tout droit.

(**32**) Tournez à gauche vers le centre de Beaurieux, laissez à droite deux rues, passez le cours d'eau Ruisseau de l'Écrevisse et prenez à droite la Rue Là-Haut.

(**33**) Au carrefour en "T", tournez à gauche, toujours Rue Là-Haut, direction Hestrud par la voie touristique et longez le bois.

(**34**) Au carrefour de 4 voies, tournez à droite Rue de Beaumont. Suivez cette route principale jusqu'au centre ville d'Hestrud.

(**35**) Avant le musée, tournez à gauche Rue de Cousolre et passez devant le kiosque. Longez la Thure, restez sur cette route principale qui devient Route d'Hestrud. Passez la Forge d'en haut et suivez toujours la D280, Rue Éloi Cougneau. Retrouvez l'itinéraire pris au départ et tournez à droite Rue des Juifs.

(**1**) Suivez ensuite tout droit la Route Nationale pour retrouver la Place de Cousolre (**D/A**).

- **12 Route de Solre-Le-Château à gauche**
  N 50.196039° / E 4.042372° - alt. 168 m - km 10.98
- **13 Libotte, à droite**
  N 50.186572° / E 4.053649° - alt. 206 m - km 12.38
- **14 Route d'Offies à droite**
  N 50.182384° / E 4.049518° - alt. 201 m - km 12.99
- **15 Rue du Général Leclerc tout droit**
  N 50.175369° / E 4.038402° - alt. 195 m - km 14.14
- **16 Carrefour, tout droit**
  N 50.171746° / E 4.034291° - alt. 183 m - km 14.69
- **17 Menhir**
  N 50.170917° / E 4.029842° - alt. 180 m - km 15.19
- **18 Rue Jean Jaurès à droite**
  N 50.168464° / E 4.025631° - alt. 181 m - km 15.76
- **19 Chemin du Chauffour à droite**
  N 50.163372° / E 4.015439° - alt. 190 m - km 16.79
- **20 Carrefour de la Savate, en face**
  N 50.170459° / E 4.00605° - alt. 204 m - km 18.23
- **21 Sortie du bois, à droite**
  N 50.17135° / E 3.985634° - alt. 201 m - km 19.71
- **22 Rue de l'Église à droite**
  N 50.180777° / E 3.96806° - alt. 185 m - km 21.5
- **23 Église et fontaine de Floursies**
  N 50.181797° / E 3.968618° - alt. 186 m - km 21.63
- **24 Rue Jourdan à droite**
  N 50.199099° / E 4.002969° - alt. 200 m - km 25.18
- **25 Rue du Stordoir à droite**
  N 50.20096° / E 4.013892° - alt. 193 m - km 26.06
- **26 Route de Wattignies, en face**
  N 50.172726° / E 4.026449° - alt. 174 m - km 30.47
- **27 Carrefour, en face**
  N 50.1715° / E 4.04396° - alt. 188 m - km 31.75
- **28 Route de Maubeuge à droite**
  N 50.179099° / E 4.067499° - alt. 180 m - km 33.93
- **29 Avenue du Général De Gaulle, à gauche**
  N 50.173809° / E 4.086382° - alt. 196 m - km 35.43

Copie, vente et diffusion interdites - J0g8RC4j

- **30 Kiosque et église de Solre-le-Château**
  N 50.174351° / E 4.091333° - alt. 188 m - km 35.84
- **31 Cours d'eau le Riamé**
  N 50.175616° / E 4.102475° - alt. 189 m - km 36.66
- **32 Beaurieux, à gauche**
  N 50.176598° / E 4.125723° - alt. 203 m - km 38.44
- **33 Rue Là-Haut à gauche**
  N 50.183311° / E 4.139128° - alt. 225 m - km 39.77
- **34 Carrefour de 4 voies, à droite Rue de Beaumont**
  N 50.194686° / E 4.142514° - alt. 211 m - km 41.09
- **35 Rue de Cousolre à gauche**
  N 50.199265° / E 4.153034° - alt. 177 m - km 42.05

D/A Place de Cousolre, parking de la Mairie
N 50.245298° / E 4.15331° - alt. 166 m - km 48.13

Informations pratiques

(**15**) Possibilité d'une variante courte en empruntant à gauche la voie verte jusque Solre-le-Château.

Liaison avec "Moulins et Kiosques des deux Helpes : À l'église de Floursies, prenez à droite, passez devant le monument aux morts et récupérez la Rue du Moulin. Au cédez le passage, prenez en face puis au Stop, la direction de Dourlers. Continuez tout droit sur la route principale et rejoignez l'église de Dourlers et le circuit cyclo-touristique
Moulins et Kiosques dans la Vallée des Deux Helpes.

Restez prudent le long des routes D80, D962 et D280.

Suivez la signalisation directionnelle Blanche et Verte représentant un vélo complétée parfois par le nom du circuit "Moulins et kiosques en fagne de Solre"

A proximité

Musée de la machine parlante de Cousolre.

Musée de la douane à Hestrud.

MusVerre de Sars-Poteries.
Donnez-nous votre avis sur https://www.visorando.com/randonnee-moulins-et-kiosques-en-fagne-de-solre/

En savoir plus :
Email : annie.trotin.pnra@gmail.com

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée

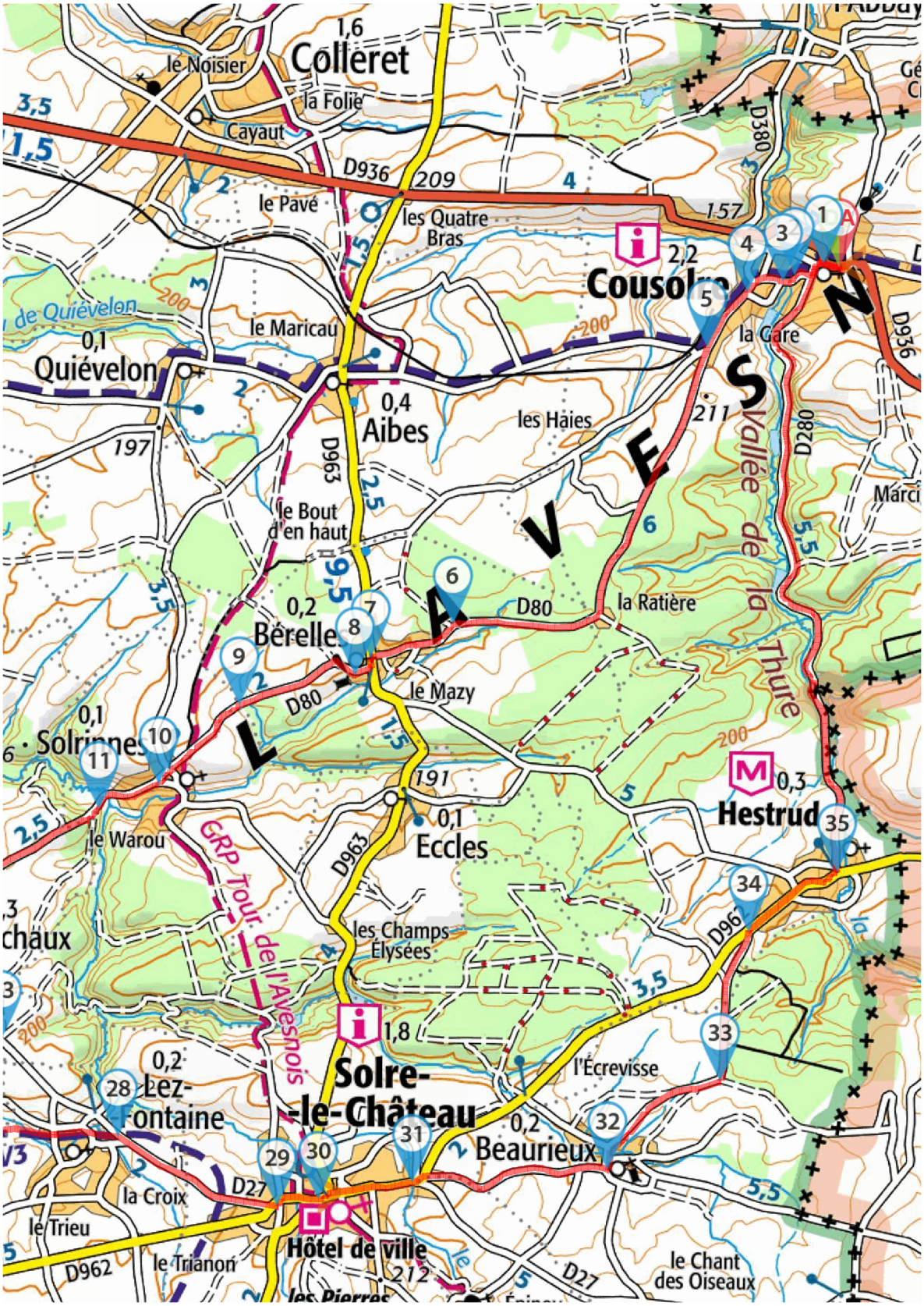

Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée

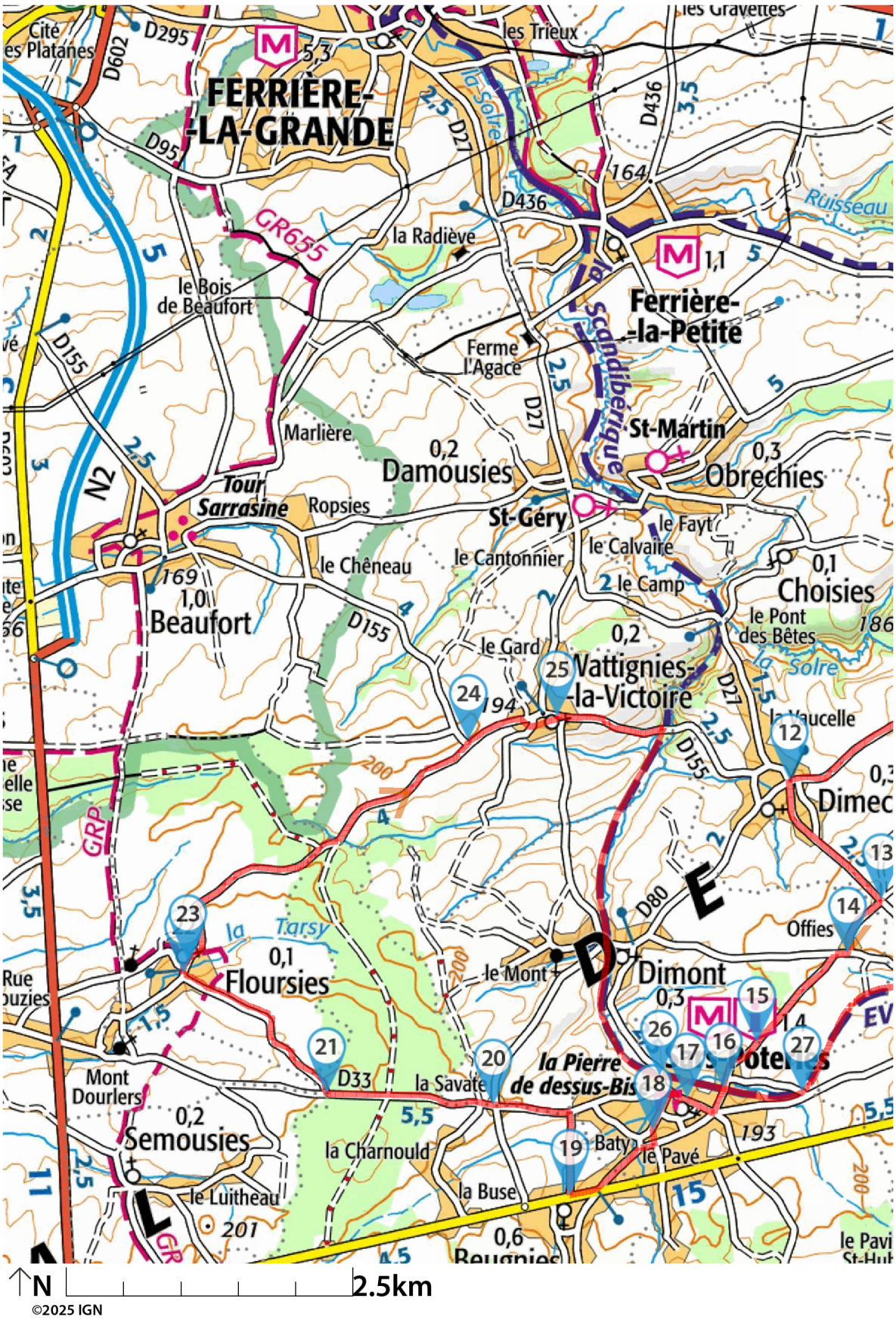

Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Visorando
Préparer et partager ses randos

LA CHARTE du visorandonneur

Préparation de sa randonnée

BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.

CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...

S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.

PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée

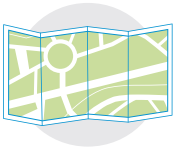

RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).

RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.

RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...

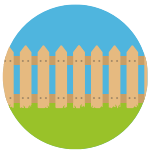

REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.

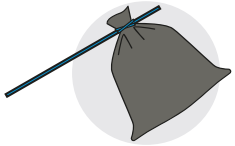

RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.

ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.

GARDER LA MAITRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.

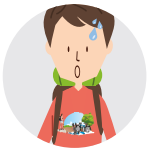

LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.